

# Recrutement à l'Ambassade du Brésil, salaire intéressant et aucun diplôme requis (29 avril 2026)



## Informations sur l'emploi

Titre du Poste : Auxiliaire d'appui à la Résidence de l'Ambassadeur

Niveau Requis : Certificat professionnel

Lieu du Travail : Bénin

Date de Soumission : 07/05/2026

## Description de l'emploi

L'Ambassade du Brésil à Cotonou recrute pour le poste d'auxiliaire d'appui à la [Résidence](#) de l'Ambassadeur.

– Employeur : AMBASSADE DU BRÉSIL À COTONOU

– Secteur : ADMINISTRATIF

### 1. OBJET

1.1. Procédure de sélection pour le recrutement d'un(e) auxiliaire d'appui à la Résidence de l'Ambassade du Brésil à Cotonou par embauche permanente.

## 2. SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

2.1. Le salaire mensuel de base s'élève à CFA 187.406,00.

2.2. Le/la candidat(e) retenu(e) sera affilié(e) au système de sécurité sociale de la République du Bénin, quelle que soit sa nationalité.

2.3. Le contrat de travail est régi par le droit du travail de la République du Bénin. La réussite à la procédure de sélection n'entraîne pas de lien de subordination avec la fonction publique de la République Fédérative du Brésil.

2.4. L'horaire de travail sera régi par le droit du travail béninois.

2.5. Le contrat de travail sera régi par le droit du travail de la République du Bénin.

## 3. EXIGENCES :

3.1. Le candidat doit :

3.1.1. Être âgé d'au moins 18 ans ;

3.1.2. Certificat d'enseignement élémentaire ou équivalent, certificat de formation professionnelle ou d'expérience délivré par une personne physique ou juridique, pour des tâches relevant des services généraux, à savoir, le nettoyage, le lavage et le repassage des vêtements, organisation et rangement des chambres, aide de cuisine, service lors des événements et des repas etc ;

3.1.3. Bonne maîtrise du français parlé et écrit.

## 4. DOCUMENTS REQUIS :

4.1. Quelle que soit sa nationalité, le candidat doit fournir les documents suivants :

4.1.1. Justificatif de domicile et autorisation légale d'exercer une activité professionnelle rémunérée en la République du Bénin ;

4.1.2. Certificat d'aptitude physique et mentale délivré par une institution officielle de la République du Bénin ;

4.1.3. Curriculum vitae et lettre de motivation en français ;

4.1.4. Absence de casier judiciaire.

4.2. Pour les candidats brésiliens, les documents suivants sont requis :

4.2.1. Déclaration attestant qu'ils ne sont pas fonctionnaires en activité au Brésil ;

4.2.2. Attestation de fin de service militaire au Brésil.

## 5. INSCRIPTION

5.1. Le/la candidat(e) doit envoyer un courriel contenant uniquement son CV et une lettre de motivation, au format PDF, à l'adresse [brasemb.cotonou@itamaraty.gov.br](mailto:brasemb.cotonou@itamaraty.gov.br), avec pour objet « Processus de sélection APR 2026 », entre le 4 mai 2026 à 00h00 et le 7 mai 2026 à 23h59 (GMT+1, heure d'Afrique occidentale).

5.2. Les coordonnées suivantes doivent figurer dans le CV :

5.2.1. Numéro de téléphone ;

5.2.2. Adresse électronique ;

5.2.3. Adresse postale.

5.3. Des lettres de recommandation supplémentaires peuvent être jointes au courriel, le cas échéant.

5.4. Seront rejetés :

5.4.1. Les courriels contenant le CV dans le corps du message et non dans un fichier PDF joint ;

5.4.2. Les courriels contenant le CV dans une autre langue que le français ;

5.4.3. Courriels envoyés en dehors de la période de candidature.

## 6. ÉTAPES DU PROCESSUS DE SÉLECTION

6.1. Le processus de sélection se déroulera en trois étapes :

6.1.1. Du 8 Mai au 12 Mai 2026 : analyse des CV, à laquelle participeront tous les candidats inscrits ayant satisfait aux exigences du point 5.1 du présent document ;

6.1.2. Du 14 Mai au 15 Mai 2026 : présentation des documents et épreuve pratique, à laquelle participeront uniquement les candidats retenus après l'analyse des CV ;

6.1.3. Du 18 Mai au 19 Mai 2026 : entretien oral, à laquelle participeront uniquement les candidats retenus après l'épreuve pratique.

6.2. Seuls les candidats retenus à la première étape seront contactés.

6.3. La période durant laquelle les candidats non retenus pourront faire appel sera du 20 au 22 mai 2026.

6.4. En plus des documents énumérés aux points 5.2 et 5.3, le candidat doit présenter un certificat d'aptitude physique et mentale, ainsi qu'un certificat de casier judiciaire.

## 7. CONSIDÉRATIONS FINALES

7.1. Les candidats seront éliminés si :

7.1.1. Ils fournissent de fausses informations ;

7.1.2. Défaut de soumission des documents requis ;

7.1.3. Défaut de se présenter aux entretiens en face à face dans les délais impartis.

7.2. Les candidats non retenus seront inscrits sur une liste d'attente.

7.3. Les candidats inscrits sur cette liste seront contactés en fonction de leur classement lors du processus de sélection.